

Next Edge Bio-Tech Plus Fund – Catégorie F

Le 14 novembre 2016

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur le Next Edge Bio-Tech Plus Fund que vous devriez connaître. Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Next Edge Capital Corp. au 1-877-860-1080 ou au info@nextedgcapital.com ou visitez le site www.nextedgcapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NEC 214	Gestionnaire du fonds :	Next Edge Capital Corp.
Date de création de la catégorie :	Le 23 janvier 2015	Gestionnaire de portefeuille :	Next Edge Capital Corp.
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2016 :	7 716 970 \$	Distributions :	Revenu net, en décembre de chaque année Gain en capital net réalisé, en décembre de chaque année
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,44 %	Placement minimal :	Placement initial de 5 000 \$/ placement additionnel de 1 000 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à court et à long terme en investissant dans des sociétés de la biotechnologie et des soins de santé de faible et de moyenne capitalisation situées au Canada et aux États-Unis.

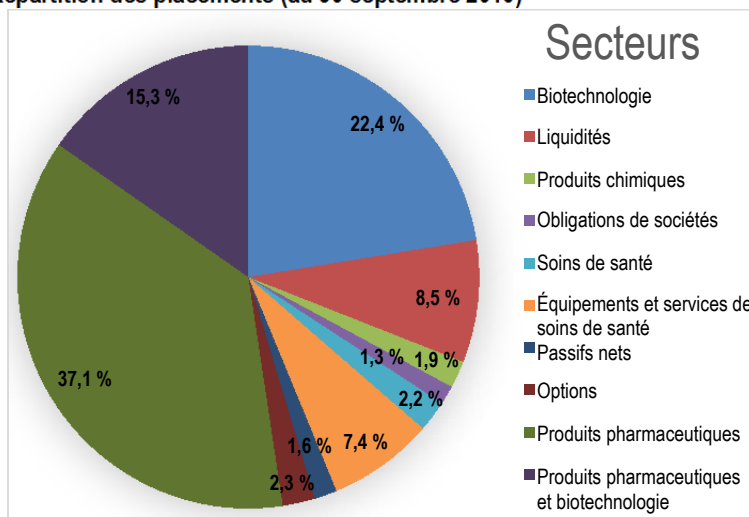
Les graphiques suivants donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 septembre 2016. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 septembre 2016)

1. Extencicare Inc.	4,0 %
2. Acadia Pharmaceuticals Inc.	3,8 %
3. Axovant Sciences Ltd.	3,5 %
4. Intercept Pharmaceuticals Inc.	3,1 %
5. VTV Therapeutics Inc.	2,6 %
6. Ceapro Inc.	2,4 %
7. Neurotrope Inc.	2,4 %
8. Promis Neurosciences Inc.	2,2 %
9. Adamas Pharmaceuticals Inc.	2,2 %
10. TSO3 Inc.	2,1 %

Pourcentage total des 10 principaux placements	28,2 %
Nombre total de placements	64

Répartition des placements (au 30 septembre 2016)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

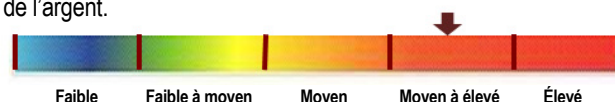
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Next Edge Capital Corp. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Étant donné que les parts de catégorie F du fonds ont été disponibles aux fins de distribution pendant moins d'une année civile complète aux termes d'un prospectus simplifié, les renseignements sur le rendement ne sont pas connus.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Étant donné que les parts de catégorie F du fonds ont été disponibles aux fins de distribution pendant moins d'une année civile complète aux termes d'un prospectus simplifié, les renseignements sur le rendement ne sont pas connus.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de catégorie F du Fonds s'établit à -2,41 % depuis sa création. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du Fonds à sa création, la valeur de votre placement s'établirait aujourd'hui à 960 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds convient aux investisseurs qui :

- investissent à moyen ou à long terme
- peuvent tolérer un niveau de risque de moyen à élevé
- cherchent une occasion de plus-value du capital

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie F sont disponibles selon l'option des frais d'acquisition initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 à 3,00 % du montant que vous investissez	De 0 à 30,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 investie	• Vous convenez du taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement, ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 30 juin 2016, les frais du Fonds s'élevaient à 5,12 % de sa valeur, ce qui correspond à 51 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	3,44 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	1,68 %
Frais du fonds	5,12 %

Dans certaines circonstances, le Fonds versera à Next Edge Capital Corp. une rémunération au rendement correspondant à 20 % du gain en pourcentage de la valeur liquidative des parts de catégorie F du Fonds au cours d'une période donnée, comparativement à un indice de référence composé (i) de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé, à hauteur de 40 %; et (ii) de l'indice NASDAQ des biotechnologies, à hauteur de 60 %, au cours de la même période. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges payables par le fonds » du prospectus simplifié du Fonds.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Next Edge Capital Corp. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Plus précisément, la commission de suivi correspond à 0,00 % de la valeur (ou 0,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie) de toutes les parts de catégorie F détenues par les clients de ces représentants qui n'ont pas été rachetées à la date de paiement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	À l'appréciation de Next Edge Capital Corp., jusqu'à 3,00 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours suivant leur acquisition. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant pourrait vous facturer jusqu'à 3,00 % de la valeur des parts que vous échangez contre des parts d'un autre fonds de Next Edge.
Ententes fondées sur les commissions	Les titres de la catégorie F obligent les investisseurs à participer à une entente fondée sur les commissions avec la société de leur représentant. Les commissions perçues aux termes de ces ententes sont négociées entre vous et la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Next Edge Capital Corp. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6
www.nextedgecapital.com

Téléphone : 416-775-3600
Numéro sans frais : 1-877-860-1080
Courriel : info@nextedgecapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placements collectifs, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.